

De nouvelles mesures pour nous pourrir la vie

L'obligation de travailler pour des miettes

Le rapport Daubresse¹ organise la mise au travail forcé des RSAstes à raison de 7h par semaine, sous peine de radiation. Ce nouveau contrat nous oblige à accepter n'importe quel boulot payé des miettes, pour 130€ en plus du RSA par mois, équivalant à bosser pour 4,6€ de l'heure. Cela nous met en concurrence avec les salariés : quel intérêt pour un patron d'embaucher aux conditions d'exploitation habituelles alors qu'on lui sert sur un plateau une main-d'œuvre quasi gratuite et cofinancée à 88% par l'État ?

Lutte contre la fraude

Le second volet de ce rapport consiste au renforcement de la « lutte contre la fraude ». Très en vogue en ce moment, elle désigne à la vindicte les soi-disant profiteurs, responsables de la dette publique². Tous les allocataires devront avoir une carte électronique qui regroupera les données sur leurs aides sociales. De plus, le Répertoire national commun de la protection sociale (RNCPS) recoupe les informations de différents services (CAF, CPAM, MSA, Trésor public, opérateurs téléphoniques, banques, EDF, commerçants, etc...) au prétexte de détecter plus facilement les incohérences et omissions dans les déclarations, et de cibler les fraudeurs potentiels. Toucher des « trop perçus » en connaissance de cause ou sans s'en rendre compte ne permet de toute façon pas de remplir le frigo à la fin du mois. La lutte contre la fraude permet surtout de renforcer le flicage, d'augmenter le nombre de radiations, et accessoirement de réaliser quelques économies toujours sur le dos des mêmes...

Les équipes pluridisciplinaires

Dans le même esprit, le conseil général du Gard, département pilote, teste une nouvelle mesure: des bénéficiaires du RSA vont participer à des « équipes pluri-disciplinaires ». Dans une ambiance décontractée, chacun pourra « prendre des responsabilités, comme les professionnels ». En fait, il s'agit de « réduire, suspendre et réorienter » les allocations des autres. Ceux qui accepteront de mettre les autres dans la merde le feront « anonymement et en toute confidentialité ». Ils devront radier leurs voisins, leur entourage, et pourquoi pas « étudier » leur propre dossier ! L'intégration des allocataires aux mesures répressives vise à rendre les radiations acceptables. Dans une ville où nous sommes plus de 30% à être sans emploi, le conseil général compte bien attiser, en nous montant les uns contre les autres, la guerre de tous contre tous.

Le monde entier est en pleine restructuration économique et sociale, qui nous oblige à toujours plus de sacrifices, de serrage de ceinture ; qui exige de tout un chacun de se mobiliser pour contribuer au « sauvetage de l'économie ». Pour réaliser toujours plus de bénéfices, il faut réduire le coût de la main-d'œuvre. Cela passe notamment par la remise en cause généralisée, dans les pays où ils existent, des minimas sociaux, allocations, retraites, sécurité sociale, etc..., que l'on appelle le « salaire indirect ». Elle permet de réaliser des économies sur le dos des travailleurs et de tous les pauvres. Et indirectement elle développe un travail toujours moins bien rémunéré, tirant vers le bas l'ensemble des conditions de travail.

Ne nous laissons pas faire. Refusons les restrictions, les radiations, empêchons la mise en place des équipes pluridisciplinaires. Agir collectivement permet d'être plus fort face aux administrations, aux propriétaires, aux huissiers, aux patrons...

Sur Alès, il existe aussi un collectif qui s'organise dans ce sens, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et en discuter !

Le collectif Exploités-Énervés se réunira le jeudi 10 novembre, à partir de 18h30, au « Café des Fleurs, bar-brocante », en face de la gare d'Alès, vous y êtes les bienvenus. Ensuite, permanence tous les 2^{èmes} vendredi du mois.

1. *Mission présidentielle sur l'amélioration du rSa et le renforcement de son volet insertion*, remis au président en Août 2011.

2. La fraude aux prestations sociales, en France, est estimée entre 2 à 3 milliards d'euros. La fraude patronale est estimée à 18 milliards d'euros. Le « fond européen de stabilisation économique », en gros l'aide financière accordé aux banques en est à environ 440 Milliards d'euros...